

Consultant (firme) pour la redéfinition de la classification routière de la RDC



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures



République Démocratique du Congo

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures

Projet de Développement des Transports et de la Connectivité en RDC (PDTC).

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un consultant (firme) pour la redéfinition de la classification routière de la République Démocratique du Congo.

N° Avis : AMI n° 050/MITP/CI/PDTC/2026

Numéro du Crédit A : IDA 7818-ZR

Numéro du Crédit B : IDA 7817-ZR

Numéro du DON : IDA- E4670-ZR

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-544027-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de Développement des Transports et de la Connectivité en RDC (PDTC) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de Consultant firme pour la redéfinition de la classification routière de la République Démocratique du Congo.

Les prestations du Consultant consistent à réaliser les tâches suivantes :

- Une analyse du cadre macroéconomique s'appuyant sur un diagnostic de l'économie nationale en général et la situation des secteurs productifs, la croissance démographique et l'offre actuelle des services sociaux et le degré de pauvreté dans les zones démunies (périphéries des grands centres urbains ou zones rurales isolées) en particulier. Il s'agit de décrire la situation actuelle et son évolution au cours des deux décennies à venir ;
- Une analyse du cadre macro-économique en émettant en exergue la place du secteur des transports dans l'économie nationale ;
- Une analyse de l'organisation du secteur des transports en mettant en relief sa coordination avec le mode de transport routier ;
- Une analyse critique de l'organisation et du fonctionnement du sous-secteur routier pour en dégager les problématiques et les sources de contre-performances ;
- Une proposition d'axes stratégiques qui devrait permettre au sous-secteur routier, en général, de soutenir efficacement la réalisation des objectifs fixés au niveau de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ;
- L'identification de programmes des investissements sur la base d'un cadre logique qui fixe et hiérarchise les priorités. A cet effet, une méthode rationnelle devrait être développée à partir de paramètres quantifiables offrant aux services de l'Administration la possibilité de réactualisation régulière du programme ;
- La hiérarchisation du réseau routier devra être établie par le biais d'un facteur socio-économique calculé pour chaque tronçon de route sur la base d'une analyse multicritère qui donnera à la route une place proportionnelle à son importance par rapport au réseau routier dans son ensemble ;
- Le consultant devra proposer ces critères dès la première phase de l'étude pour requérir l'adhésion des parties prenantes et de l'administration ;
- Le consultant procédera à la collecte et à l'analyse des données de trafic routier existant sur le réseau routier, les complètera, par des comptages de trafic routier pendant au moins 7 jours, et des enquêtes socio-économiques (origine - destination). (i) A partir des données recueillies, le consultant déterminera : la demande globale actuelle de transport routier, la nature et le volume

du trafic de base que draine la route, y compris les modes de transports intermédiaires observés sur chaque route. (ii) A partir de l'analyse des indicateurs socio-économiques, le consultant déterminera les prévisions du trafic.

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de **janvier 2027** pour une durée estimée à six (6) mois calendriers étalés sur une période neuf (9) mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet « Appel d'offres »

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- (i) Être un bureau d'étude ou un groupement de bureaux ;
- (ii) Avoir une expérience générale d'au moins de 10 ans dans le domaine de transport ;
- (iii) Avoir réalisé au moins trois (3) missions d'études de faisabilité techniques et économique des routes et d'aménagement spatial du territoire au cours des dix (10) dernières années.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque mondiale, édition de septembre 2025 (Règlement de passation des marchés) relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous ou à l'adresse électronique recrutement.cf@celluleinfra.org chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagnées de la version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : recrutement.cf@celluleinfra.org au **plus tard le 07 septembre 2026 à 14 h 00 locales** et porter clairement la mention : « **AMI N°050/MITP/CI/PDTC/2026– Recrutement d'un consultant (firme) pour la redéfinition de la classification routière de la République Démocratique du Congo** ».

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe/Kinshasa.
Tél: +243(0)98 64 11 225

Pour le Coordonnateur en congé,

Victor RUTALIRA CHZUNGU

Coordonnateur Adjoint

